

---

# RAMPE VEGA RDFL 37077

---



IDENTIFICATION : GT-1142-RAM  
CODE : 37281-00  
26/08/2025  
FRANÇAIS

# SOMMAIRE

1.	AVANT-PROPOS.....	4
2.	DESCRIPTION DU PRODUIT .....	6
3.	CARACTERISTIQUES.....	6
3.1.	CARACTERISTIQUES RAMPE VEGA .....	6
3.2.	CARACTERISTIQUES ELECTRIQUES .....	6
3.3.	HOMOLOGATIONS.....	7
3.4.	CARACTERISTIQUES DU BOITIER DE COMMANDES .....	7
4.	INSTALLATION .....	8
4.1.	BOTIER DE COMMANDES .....	8
4.2.	INSTALLATION ELECTRIQUE .....	9
4.3.	ADAPTATEUR BUS-FILAIRE .....	9
4.4.	CORRESPONDANCE DES FILS DU FAISCEAU RESTANTS.....	10
5.	BOITIER DE COMMANDES .....	10



## SERVICE CLIENTS

Pour toute information technique, le SERVICE CLIENTS STANDBY-MERCURA est à votre disposition :

- Site Internet : <https://standbygroup.com/fr> rubrique Support
- Email : [support-fr@standbygroup.com](mailto:support-fr@standbygroup.com)
- Numéro de téléphone : +33 (0)2.54.702.702

Notre service est disponible du lundi au vendredi  
de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi jusqu'à 16h)

Dans une stratégie d'amélioration permanente, nos collaborateurs sont à votre écoute quant à vos remarques concernant l'installation et de nos matériels.

## 1. AVANT-PROPOS

### LIMITES DE LA RESPONSABILITE

Les produits ont été élaborés en tenant compte des normes et des réglementations en vigueur. Les informations rassemblées dans les documentations techniques prennent en compte l'état de la technique ainsi que les connaissances et expériences accumulées depuis de nombreuses années.

STANDBY-MERCURA n'est en aucun cas responsable des dommages et conséquences dus :

- Au non-respect des informations fournies par la documentation du produit
- A l'utilisation non-conforme du produit
- A l'installation et à la mise en œuvre des produits effectuées par des personnels non qualifiés
- A des modifications effectuées de la propre autorité de l'utilisateur ou de l'exploitant
- A des modifications techniques non soumises et approuvées par STANDBY-MERCURA
- A l'utilisation de pièces de rechange non homologuées par STANDBY-MERCURA

**NOTA : LES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES DU DOCUMENT NE SONT PAS CONTRACTUELLES.**

### RESPONSABILITES DE L'INSTALLATEUR

L'installation de l'équipement sur un véhicule est de la seule charge et de la seule responsabilité de l'installateur.



Seuls les personnels en charge de l'installation sont autorisés à pénétrer dans la zone de travail.

L'installateur définit les moyens et matériels adéquates à la situation afin de livrer une installation complète raccordée et posée selon les règles de l'art.



Seul le personnel informé ou qualifié est en mesure d'effectuer tout ou partie de l'installation du matériel.

Personnel informé : Sous la tutelle de l'installateur, personne informée de la tâche à effectuer et des dangers potentiels qui en sont associés.

Personnel qualifié : Sous la tutelle de l'installateur, personne qui par ses connaissances, sa formation et son expérience est en mesure de réaliser l'installation en reconnaissant et en évitant les dangers potentiels de l'opération.



L'installation doit être effectuée avec les moyens d'accès et les plateformes de travail adaptées.



Ne jamais regarder fixement les feux.

**PORT DES EPI  
OBLIGATOIRE**

Le port des EPI associés est obligatoire. (Chaussures de sécurité, casque, gants de manutention)

MERCURA se dégage de toute responsabilité concernant les défaillances pouvant survenir de la définition du système de pose, des éventuels renforts, des percages pavillons, de l'état et de la qualité des surfaces de pose, de l'utilisation des points d'ancrages constructeur et de la définition d'alimentation et protection du système sur la source d'énergie du véhicule.

**RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR ET DE L'EXPLOITANT**

Les produits MERCURA sont des équipements professionnels qui doivent être utilisés à cette seule fin. Leur mise en œuvre est soumise aux obligations légales en termes de sécurité du travail vis-à-vis desquelles l'exploitant doit se soumettre. Il en va des prescriptions de sécurité et de prévention des accidents aussi bien que des règles de protection de l'environnement. L'utilisation de ces équipements de la route est soumise au respect des règles définies par le code de la route.

Obligation de l'exploitant :

- Se tenir informé de la réglementation en vigueur concernant la sécurité du travail
- Effectuer une analyse des risques quant aux conditions spéciales de travail sur le lieu d'intervention
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Contrôler régulièrement lors de l'utilisation des équipements, l'adéquation des règles de mise en œuvre aux règles et normes de sécurité en vigueur
- S'assurer que les opérateurs ont pris connaissance et compris le manuel utilisateur de l'équipement.
- S'assurer que les utilisateurs soient régulièrement formés à l'utilisation et informés des dangers associés à la mise en œuvre de l'équipement.
- Mettre à disposition des personnels les équipements de protection associés à l'intervention et s'assurer de leur utilisation.

Il est de la responsabilité de l'exploitant :

- D'assurer la maintenance curative et préventive des équipements
- De s'assurer que les dispositifs de sécurité soient contrôlés régulièrement



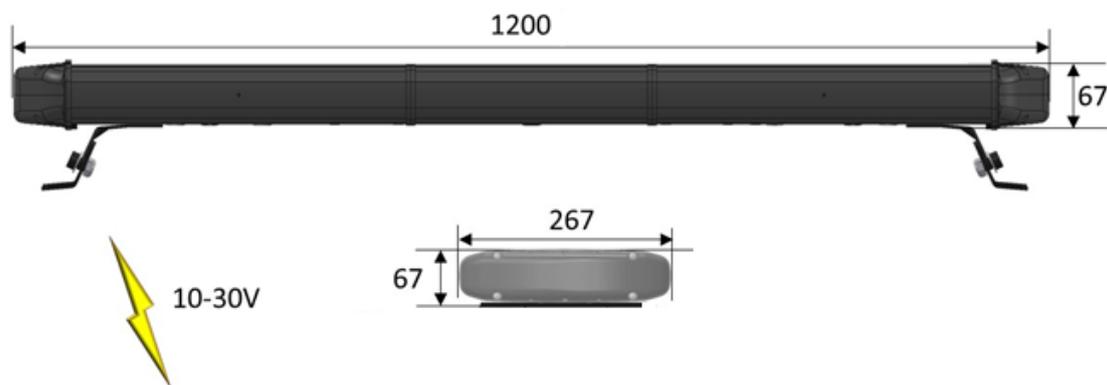
**NE JAMAIS NETTOYER LA RAMPE AVEC UN NETTOYEUR HAUTE-PRESSION**

## 2. DESCRIPTION DU PRODUIT

- Rampe extra-plate d'une hauteur de 67mm (hors fixations)
- Fixation non-incluse
- Réduction de la traînée aérodynamique du véhicule et donc de sa consommation de carburant
- Solide grâce à sa structure en aluminium et son carénage en polycarbonate
- Puissance lumineuse LED haute intensité - Homologuée R65
- Consommation électrique très faible
- Prise de toit pour maintenance et facilité les temps de transfert vers de nouveau véhicule

## 3. CARACTERISTIQUES

### 3.1. CARACTERISTIQUES RAMPE VEGA



- POIDS : 10,6 kg

### 3.2. CARACTERISTIQUES ELECTRIQUES

- TENSION D'UTILISATION : 10,5 à 30 volts
- CONSOMMATIONS :

Consommation feux orange en fonctionnement R65

- 6,3A en pointe sous 13,5 volts / 3,2A en pointe sous 27 volts
- 2,2A en moyenne sous 13,5 volts / 1,3A en moyenne sous 27 volts

Balisage clignotant

- 2,1A en pointe sous 13,5 volts / 1,3A en pointe sous 27 volts
- 1,1A en moyenne sous 13,5 volts / 0,7A en moyenne sous 27 volts

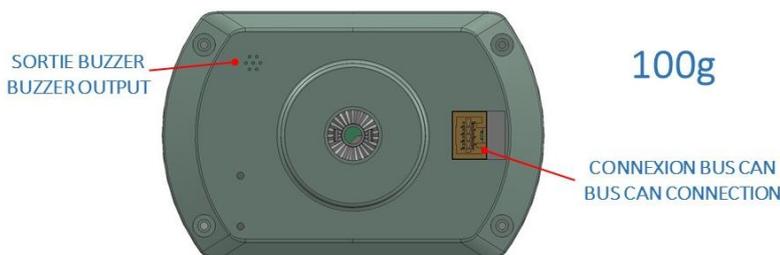
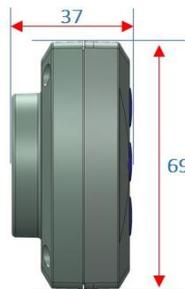
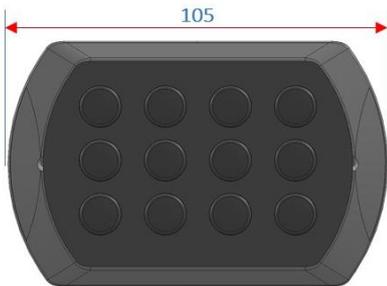
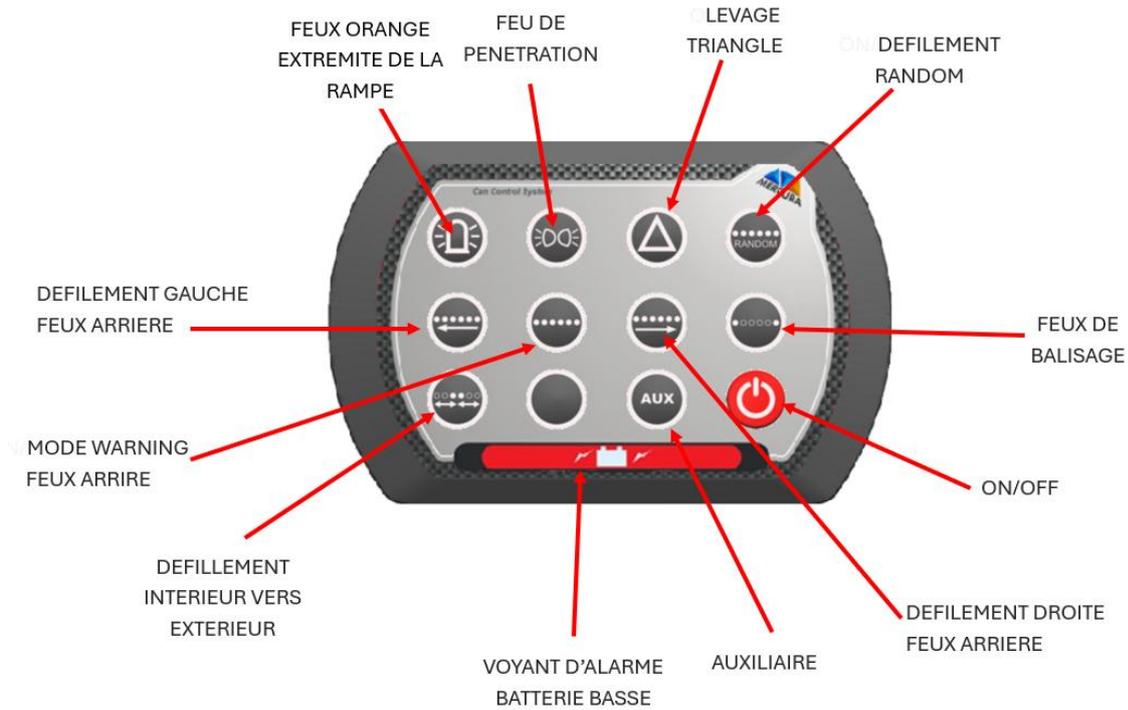
Balisage défilant

- 0,6A en pointe sous 13,5 volts / 0,4A en pointe sous 27 volts
- 0,35A en moyenne sous 13,5 volts / 0,25A en moyenne sous 27 volts

### 3.3. HOMOLOGATIONS

- Homologations R65 (E2) Classe 2 : TB2 E20017230
- CEM [R] selon R10

### 3.4. CARACTERISTIQUES DU BOITIER DE COMMANDES



- Alimentation 12 v via bus can
- Consommation minimum 40 ma
- Consommation maximum : 160 ma
- Température de fonctionnement de -40°c a +85°c
- Homologation r10 n° "e2\*10r03\*11026
- CISPR25 (2008) : classe 5 en rayonne ; classe 5 en conduction
- IP42 selon NF en 60529
- IK08 selon NF en 50102

## 4. INSTALLATION

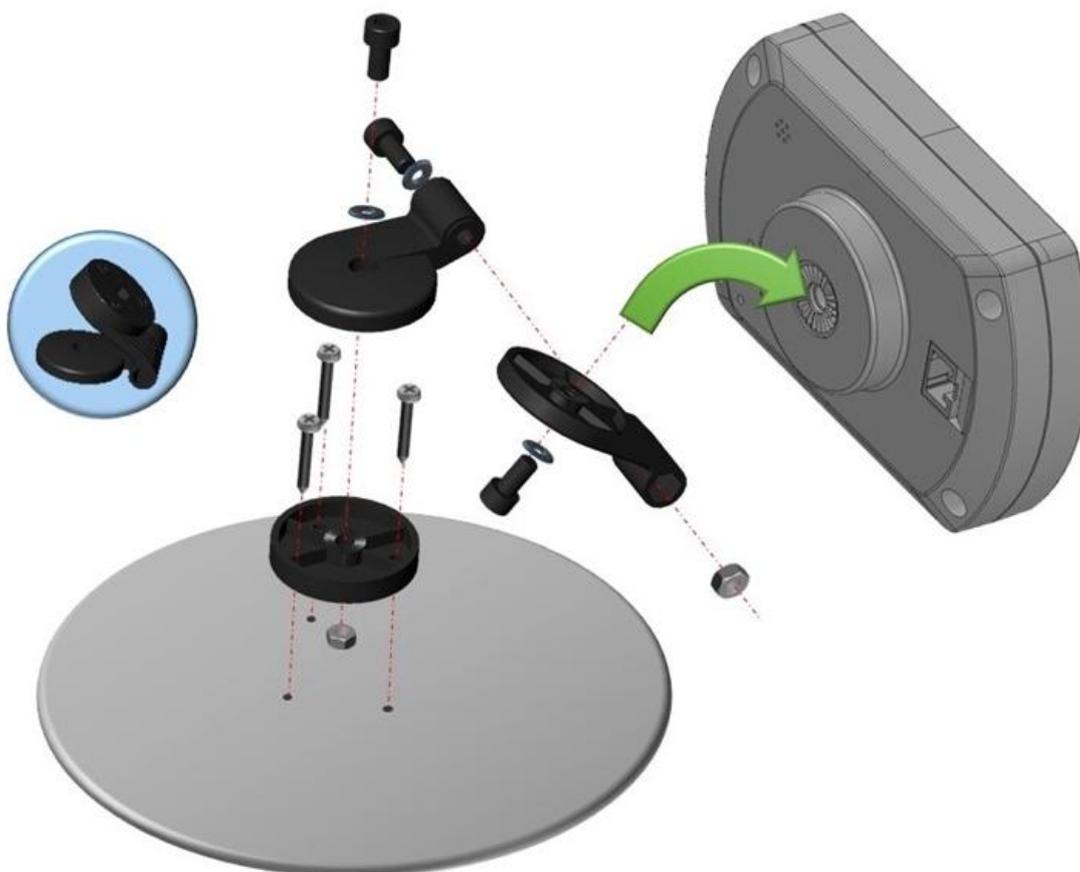
### 4.1. BOTIER DE COMMANDES

**ATTENTION!**

NE PAS INSTALLER LE BOITIER DE COMMANDES DEVANT UNE SOURCE DE CHALEUR

**ATTENTION!**

CHOISIR L'EMPLACEMENT DU BOITIER DE COMMANDES DE MANIERE A CE QU'IL NE GENE PAS LES MOUVEMENTS DU CONDUTEUR OU DU PASSAGER

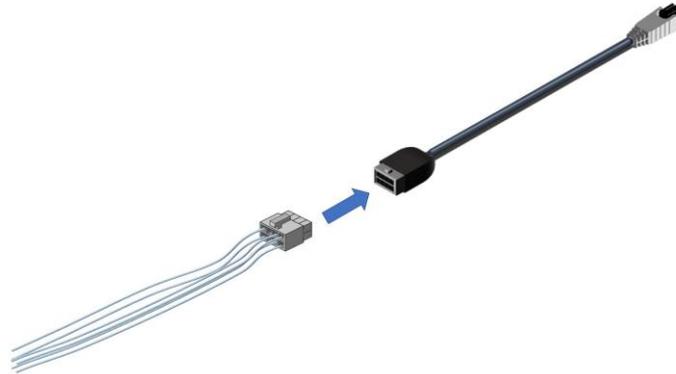


## 4.2. INSTALLATION ELECTRIQUE



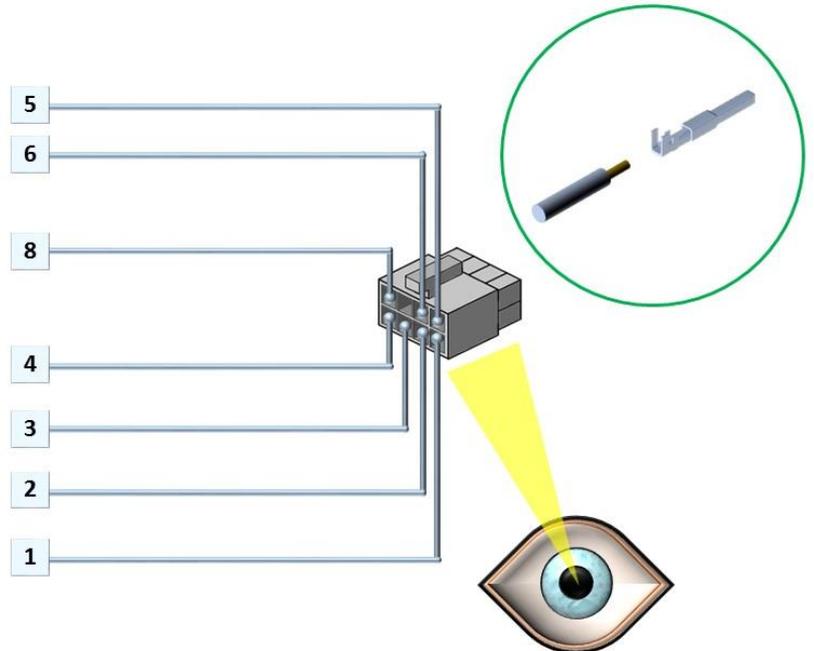
ISOLER LES FILS INUTILISES

## 4.3. ADAPTATEUR BUS-FILAIRE



### DETAIL A : CONNEXION CONNECTEUR 8 VOIES

Fil	Désignation	Section (mm <sup>2</sup> )	Couleur
1	BF+	0,35	VERT
2	REVEIL	0,35	BLEU
3	ALIM FACADE	0,35	ROUGE
4	CAN-L	0,35	NOIR
5	BF-	0,35	MARRON
6	MASSE	0,35	GRIS
7	MASSE	0,35	BLANC
8	CAN-H	0,35	ORANGE



#### 4.4. CORRESPONDANCE DES FILS DU FAISCEAU RESTANTS

Fil	Désignation	Section (mm <sup>2</sup> )	Couleur
9	Alimentation triangle	2,5	Rouge
10	Masse triangle	2,5	Vert/Jaune
11	Alimentation auxiliaire	2,5	Marron
12	Alimentation Feu P	1	Blanc
13	Masse Feu P	1	Gris
14	Masse Auxiliaire	1,5	Violet
15	Alimentation CCS 292	4	Rouge
16	Masse CCS 292	4	Noir

#### 5. BOITIER DE COMMANDES

